

COMMUNE DE ROCLES**PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 12 avril 2019**

Date de la convocation : **08 Avril 2019**

La convocation a été affichée aux lieux habituels le : **08 Avril 2019**

Conseillers en exercice : **11**

Membres présents ou représentés : **09**

L'an deux mil dix-neuf le vendredi douze du mois d'avril, à vingt heures trente minutes, les conseillers municipaux de la commune de Rocles proclamés par le bureau électoral à la suite des opérations du **23 mars 2014**, se sont réunis dans la salle de la mairie sur la convocation qui leur a été adressée par le Maire, **M. Raymond MARTIN**, conformément aux articles L.2121-10 et L.2121-11 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Membres du conseil : AUBERT Sabrina, BRUSA Sylvain, FLOURET Jonathan, JAFFUEL Guy, LHERMET Francis, MALLET Pierre, MARTIN Raymond, PALPACUER Daniel, RANC Aline, RIEU Hervé, ROUX Joël.

Absent(s) excusé(s) : **Mme Sabrina AUBERT et M. Sylvain BRUSA**

Absent(s) non excusé(s) : **néant**

Absent(s) représenté(s) : **M. Guy JAFFUEL**

Pouvoir(s) : **M. Guy JAFFUEL à M. Pierre MALLET**

M. Joël ROUX a été désigné secrétaire de séance.

ORDRE DU JOUR :

- Vote des taux des taxes directes locales pour l'année 2019
- Budget primitif 2019 - commune
- Budget primitif 2019 – service eau et assainissement
- Convention d'adhésion au service retraite CNRACL du CDG48 (2019)
- Mise à disposition d'un terrain communal à M. KLJUCANIN Slaven (délib. du 21/12/2017) – Demande d'une nouvelle convention.
- Extension des réseaux à Palhères – révision du montant de la participation.

Questions diverses : - Participation aux frais de scolarité école publique de Langogne
- Travaux sur le clocher

Pièces jointes :

- procès-verbal de la séance du 15 mars 2019 (transmis précédemment par mail),
- état de notification des taux d'imposition des taxes directes locales pour 2019,
- projet de budget primitif 2019 (commune et service de l'eau/assainissement),
- copie du courrier du CDG48 du 22/03/2019 + projet délibération et convention (service retraite CNRACL),
- copie du courrier de M. Slaven KLJUCANIN en date du 25/03/2019,
- copie du tableau de répartition du montant des travaux d'extension des réseaux à Palhères,
- copie du courrier de M. le maire de Langogne en date du 03/04/2019,

M. le maire déclare la séance ouverte à **20H43**.

Procès-verbal de la séance du **15 mars 2019** :

Le procès-verbal de la séance du conseil municipal du **15 mars 2019** est approuvé à l'unanimité ; les conseillers ont signé au registre.

Vote des taux des taxes directes locales pour l'année 2019

Les taux pour la part communale des taxes restent inchangés depuis 2001 ; pour un produit attendu de 39 385 € en 2019. (TH : 3,99 % - TF (Bâti) : 5,63 % - TF (Non Bâti) : 86,24 %).

Budget primitif 2019 - commune

Après en avoir délibéré, le conseil municipal vote et arrête le budget primitif principal de la commune de l'exercice 2019 comme suit :

Budget principal commune 2019 - Section de fonctionnement – DEPENSES		
chapitre 011	Charges à caractère général	164.088,00 €
chapitre 012	Charges de personnel	115.300,00 €
chapitre 014	Atténuation de produits	15.560,00 €
chapitre 65	Autres charges de gestion courante	28.035,00 €
chapitre 66	Charges financières	100,00 €
chapitre 67	Charges exceptionnelles	200,00 €
chapitre 68	Dotations aux amortissements et provisions	0,00 €
chapitre 023	Virement à la section d'investissement	30.500,00 €
Total des dépenses de fonctionnement		353.783,00 €

Budget principal commune 2019 - Section de fonctionnement - RECETTES		
chapitre 70	Produits des services	12.270,00 €
chapitre 73	Impôts et taxes	90.026,00 €
chapitre 74	Dotations et participations	95.262,00 €
chapitre 75	Autres produits de gestion courante	29.000,00 €
chapitre 76	Produits financiers	3,09 €
chapitre 77	Produits exceptionnels	50,00 €
chapitre 002	Résultat reporté	127.005,91 €
chapitre 013	Atténuation de charges	166,00 €
Total des recettes de fonctionnement		353.783,00 €

Budget principal commune 2019 - Section d'investissement – DEPENSES		
chapitre 16	Remboursement d'emprunts	499,92 €
opérations d'équipement en restes à réaliser		22.309,00 €
opérations d'équipement		68.038,00 €
chapitre 23	Equipement non individualisé en opération	9.392,00 €
chapitre 21	Immobilisations corporelles	2.000,00 €
chapitre 041	Opérations patrimoniales	0,00 €
compte 001	Solde d'exécution reporté	10.001,08 €
Total des dépenses d'investissement		112.240,00 €

Budget principal commune 2019 - Section d'investissement – RECETTES		
chapitre 10	Dotations, fonds divers, réserves (sauf 1068)	19.500,00 €
chapitre 13	Subventions d'investissement	17.873,00 €
chapitre 13 en restes à réaliser		44.367,00 €
chapitre 23	Immobilisations en cours	0,00 €
chapitre 28	Amortissements	0,00 €
chapitre 021	Virement de la section de fonctionnement	30.500,00 €
chapitre 024	Produits de cessions d'immobilisations	0,00 €
Chapitre 041	Opérations patrimoniales	0,00 €
compte 001	Solde d'exécution reporté	0,00 €
compte 1068	Affectation en réserve	0,00 €
Total des recettes d'investissement		112.240,00 €

Soit un équilibre total du budget principal de la commune à **466.023,00 €**.

Un programme est ouvert pour le renouvellement de l'engin de déneigement. Les financements ont été demandés mais ne sont pas acquis. Un programme de voirie est également ouvert pour la réfection de l'entrée du village.

Les budgets des sections sont examinés et adoptés.

Budget primitif 2019 – service eau et assainissement

Après en avoir délibéré, le conseil municipal vote et arrête le budget primitif du service de l'Eau et de l'Assainissement de l'exercice **2019** comme suit :

Budget Eau et Assainissement 2019 - Exploitation – DEPENSES		
chapitre 011	Charges à caractère général	17.525,00 €
chapitre 014	Atténuation de produits	5.600,00 €
chapitre 65	Autres charges de gestion courante	249,58 €
chapitre 66	Charges financières	19.720,00 €
chapitre 67	Charges exceptionnelles	55,00 €
chapitre 042	Dotations aux amortissements	43.351,77 €
compte 002	Résultat de fonctionnement reporté	6429,65 €
chapitre 023	Virement à la section d'investissement	0,00 €
Total des dépenses d'exploitation		92.931,00 €

Budget Eau et Assainissement 2019 - Exploitation – RECETTES		
chapitre 70	Produits des services	45.750,00 €
chapitre 74	Subventions d'exploitation	22.143,00 €
chapitre 75	Autres produits de gestion courante	419,83 €
chapitre 042	Quote-part de subventions	24.618,17 €
chapitre 002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00 €
Total des recettes d'exploitation		92.931,00 €

Budget Eau et Assainissement 2019 - Section d'investissement – DEPENSES		
chapitre 040	Subventions inscrites au résultat	24.618,17 €
chapitre 16	Remboursement d'emprunts	31.959,83 €
opérations d'équipement en restes à réaliser		63.000,00 €
opérations d'équipement		125.940,00 €
déficit de la section d'investissement		0,00 €
Total des dépenses d'investissement		245.518,00 €

Budget Eau et Assainissement 2019 - Section d'investissement – RECETTES		
chapitre 040	Autres amortissements des immobilisations	43.351,77 €
chapitre 13	Subventions d'investissement	20.514,25 €
chapitre 13 en restes à réaliser		0,00 €
chapitre 021	Virement de la section de fonctionnement	0,00 €
compte 001	Solde d'exécution reporté	181.651,98 €
compte 1068	Affectation en réserve	0,00 €
Total des recettes d'investissement		245.518,00 €

Soit un équilibre total du budget de l'eau et de l'assainissement à **338.449,00 €**.

L'étude sur l'assainissement de Rocles est en voie de finalisation mais les premières conclusions prévoient des montants de travaux hors de portée des capacités financières de la commune.

Convention d'adhésion au service retraite CNRACL du CDG48 – année 2019

Le conseil adopte cette convention pour le montage des dossiers de retraite et autres, si besoin.

Mise à disposition d'un terrain communal à M. KLJUCANIN Slaven (demande d'une nouvelle convention)

Une nouvelle convention de 7 ans est adoptée pour la mise à disposition d'un terrain de 2000 m² (partie de la parcelle B805) pour l'installation de M. KLJUCANIN en maraichage biologique. Le loyer annuel est fixé à 104€.

Extension des réseaux à Palhères – révision du montant de la participation

Le conseil municipal accepte la participation de 11483€ pour l'extension des réseaux eau et électricité à Palhères. Le montant total des travaux est de 74175€ financés également par la commune de Naussac-Fontanes et la CCHA.

Questions diverses :

- Participation aux frais de scolarité école publique de Langogne

M. le maire de Langogne abandonne les charges liées aux frais de scolarité des enfants résidant à Rocles et scolarisés à Langogne.

- Travaux sur le clocher

Les travaux de façade devraient débuter la semaine 22.

Rien ne restant à l'ordre du jour, Monsieur le maire déclare la session close à **22H40**.

Compte rendu affiché le **18 avril 2019** aux lieux accoutumés.

L'adjoint délégué, M. Pierre MALLET.

